

municipales

● LES COURSES CYCLISTES

Trois courses cyclistes étaient au programme de ce dimanche 29 mai, contrôlées par le CC PLANCOETIN.

Un point commun entre ces trois courses: elles ont été très animées dès le départ et se sont courues à des moyennes impressionnantes. Les conditions météorologiques étaient favorables et le vent dans le dos dans les portions les plus difficiles n'expliquent pas tout. Les nombreuses primes distribuées grâce à l'aide des commerçants et artisans Bourseulais, mais aussi des communes avoisinantes y sont certainement pour beaucoup. La motivation des classements par point et par équipe y contribue également et à ce dernier c'est le CC Moncontour qui l'a emporté.



Le plateau était composé de 157 coureurs répartis comme suit: 28 minimes, 54 cadets et 75 seniors et juniors.

Le classement est le suivant:

Classement	MINIMES	CADETS	SENIORS/JUNIORS
1 ^{er}	FIGAROLA Jonathan du FC Saint-Malo	Benoit CHEVALIER du VC Saint Malo	Andrien TANGUY de l'UC Briochine
2 ^{ème}	NEUCIN Thomas du ROC Malouin	Raphaël GUILLERM de Landivisienne Cycl	Olivier MAHÉ du CC Langueux
3 ^{ème}	Maxime DUFOUR du CC Plancoëtin	Quentin LAFFICHE du VC Saint-Malo	David CHERBONNET UC Briochine (1 ^{er} Junior)

● LA RANDO VTT

Le 2 juin, le « Bourseul Moto Club » organisait sa traditionnelle randonnée VTT et Pédestre.

Cette année, 127 vététistes se sont engagés sur les 4 circuits proposés sur des longueurs allant de 20 à 55 kilomètres. Les 27 marcheurs avaient le choix entre deux circuits de 4 ou 13 kilomètres. Comme pour les courses cyclistes quelques



jours auparavant, ce fut une belle journée ensoleillée d'un jeudi de l'ascension. Heureusement les différents parcours comprenaient de nombreuses zones de sous bois permettant de profiter d'un peu d'ombre.

Sommaire

Mot du Maire.....	p.3
Compte-rendus des séances de Conseils Municipaux.....	p.4
Urbanisme.....	p.6
Infos utiles.....	p.7
La vie communale.....	p.8
La vie intercommunale.....	p.8

Après un hiver rendu difficile par les conditions météorologiques, voici que l'on prévoit une nouvelle canicule pour cet été. Il est donc important que chacun prenne les dispositions qui s'imposent si ces prévisions s'avèrent réelles. Il faudra aussi témoigner de solidarité envers les personnes susceptibles d'être en difficulté.

La rentrée sera pour nous l'occasion de vous proposer deux rendez-vous :

Le premier sera une invitation pour les personnes arrivées dernièrement sur la commune, nous n'avons pas fait ce type de réunion depuis plusieurs années, nous avons donc un retard important à rattraper.

Le second concerne l'inauguration des nouveaux locaux scolaires, les travaux devant s'achever au cours de l'été. L'inauguration officielle aura lieu un samedi dans la matinée et l'après-midi la population Bourseulaise, mais aussi des communes voisines qui fréquentent l'école, seront invitées à découvrir ou redécouvrir les locaux réhabilités.

Pour ces deux rencontres, les dates ne sont pas définitivement arrêtées, nous vous les communiquerons ultérieurement par voie de presse.

Un petit mot également pour évoquer les animaux. Il est de la liberté de chacun d'en posséder ou pas, mais il est du devoir de chacun de s'assurer que son animal ne cause pas de gêne aux autres, que ce soit sur le plan sonore, par les dégâts aux cultures ou toutes autres gênes...

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et un bel été.

Le Maire
Philippe DAULY

MEMBRES DE LA COMMISSION BULLETIN

Thierry RIGAUD
Sylvie BESNARD
Sandra MUNARI
Stéphanie SOULABAILLE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe DAULY, Maire

RÉALISATION ET IMPRESSION

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85



DISTRIBUTION

Mairie de Bourseul - 02 96 83 02 17



Vos idées nous intéressent

Si vous avez des idées de manifestations festives, le « Comité des Fêtes de Bourseul » est à votre écoute et se propose de les étudier afin de les organiser. N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions, à l'aide de ce coupon qui sera remis au Comité des Fêtes.

Compte-rendus des séances de Conseils Municipaux

Séances de décembre 2011 à mai 2011

● LA MAIRIE

Maire honoraire

Philippe DAULY, Maire, propose au Conseil Municipal la nomination de Monsieur Jean BRIEND au titre de Maire honoraire. Il rappelle pour cela le parcours de son prédécesseur: un premier mandat d'élu comme Conseiller Municipal de Plancoët, pendant 6 ans, puis 19 ans à Bourseul dont 18 comme Maire et un comme premier Adjoint.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition, et Monsieur Jean BRIEND est devenu Maire honoraire sur nomination de Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor. La Municipalité lui a remis son diplôme lors de la cérémonie des vœux.

Le Conseil municipal

Madame ROUSSIN Danielle, à sa demande, fait désormais partie de la commission « Scolaire » et quitte la commission « Bulletin ».

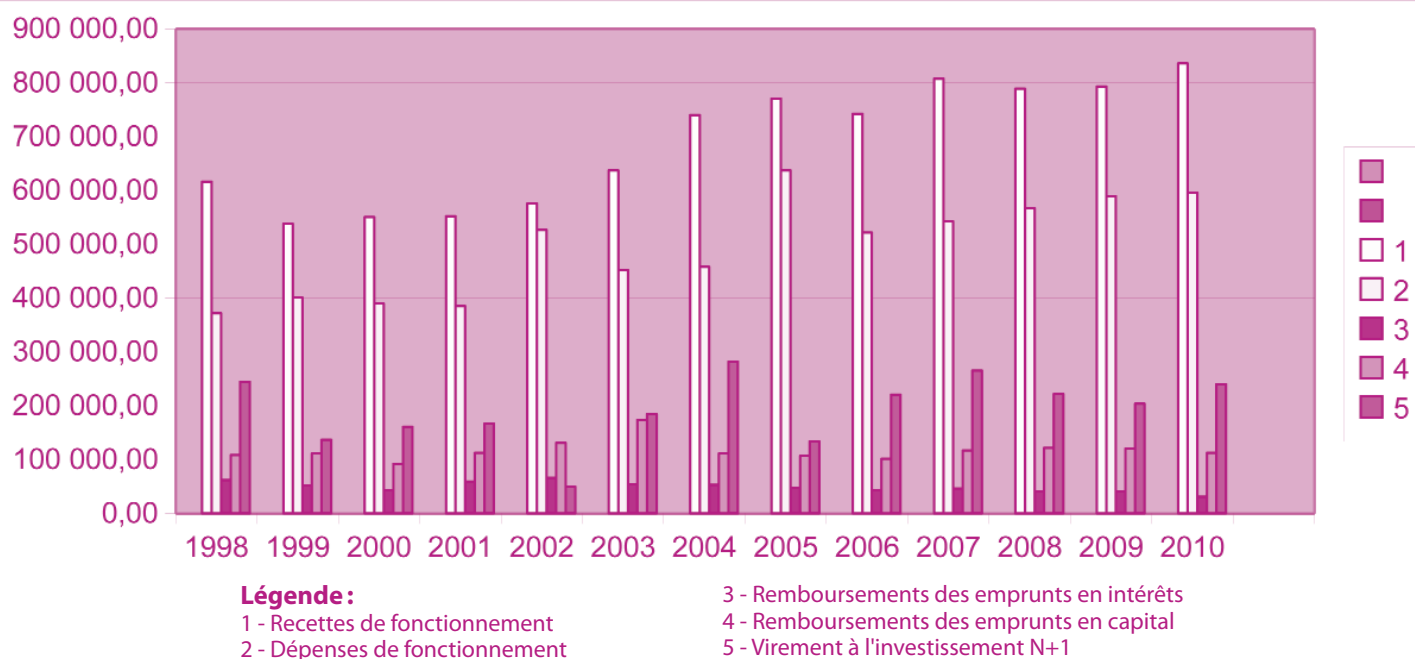
Les budgets

Lotissement « Les Jonquilles »

Le Conseil Municipal décide de clôturer le budget Lotissement « Les Jonquilles » au 31/12/2010. L'éclairage public et la voirie définitive restent à faire. Ils seront inscrits dans le budget investissement 2011.

Commune :

Evolution du Budget fonctionnement et de l'endettement 1998/2010



Le tableau ci-dessus présente l'évolution du budget général au cours des 13 dernières années, ainsi que l'évolution des remboursements d'emprunts en capital et en intérêts sur la même période. Pour l'année 2011, le budget fonctionnement s'équilibre à 879 281,48€ soit une augmentation de 7,5%. Cette évolution conséquente est liée à la loi de finances votée par le gouvernement. La réalité, c'est qu'en dépenses de fonctionnement nous devons inscrire 70 000€ au FNGIR (Fond National de Garantie Individuelle de

Ressources) et que notre budget réel est plutôt légèrement à la baisse. En investissement, nous avons prévu 863 822,10€. La majeure partie de cette somme est attribuée à la rénovation de l'école. Il y a aussi 68 140€ HT consacrés aux vestiaires du terrain de football (hors travaux annexes) et un peu plus de 48 000€ prévus pour la voirie. Les taux d'imposition ont été votés sans augmentation, sauf pour le Foncier Non Bâti qui a subi une inflation de 4,8% imposée par la loi de finances 2011.

Impôts locaux 2011

Taxe d'habitation	24,08 %	152 571,00 €
Foncier Bâti	17,58 %	116 292,00 €
Foncier non Bâti	67,03 %	58 785,00 €
Cotisation foncière des entreprises	18,94 %	68 336,00 €
Soit un Total de		395 984,00 €

● LE GROUPE SCOLAIRE

La garderie périscolaire

Le Conseil Municipal décide de répondre à plusieurs demandes de parents d'élèves et d'ouvrir la garderie 15 minutes plus tôt le matin, soit à partir de 7h15. Ce changement sera applicable dès la rentrée scolaire le 5 septembre.

La cantine municipale

En raison de l'augmentation du coût des matières premières et de l'obligation d'incorporer au repas des produits dits de «circuit court» ou d'origine biologique, le Conseil Municipal décide de modifier le prix des repas. Le nouveau tarif est de 2,20€ pour les enfants et 3,50€ pour les adultes.

Participation au fonctionnement de l'école publique de Bourseul

Dans le cadre de la répartition des charges pour le fonctionnement des écoles publiques maternelle et élémentaire, au titre de l'année scolaire 2010-2011, la commune de Bourseul sollicite à nouveau la participation des trois communes suivantes :

Plorec sur Arguenon	5 251,00 €
Saint Méloir des Bois	4 725,90 €
Saint Michel de Plélan	3 150,60 €

Devis pour le dépistage du radon

Une nouvelle règle impose le contrôle du radon dans les bâtiments communaux recevant des enfants. Le Conseil Municipal choisi le devis de la Société CEDI 2 M de Quévert pour un montant de 460€HT.

● L'ÉGLISE

Le contrat de maintenance des cloches de l'église et du paratonnerre est renouvelé avec l'entreprise MACE Alain, pour un montant annuel de 180€ HT.

● LA VOIRIE

Le programme de voirie 2011

La commission voirie propose au Conseil Municipal de refaire les routes aux lieux dits : «Les Pruniers», «l'Hôtellerie», «Les Landes Marettes» et «La Ville Bagot» (cette dernière étant mitoyenne avec St-Méloir-des-Bois). De plus, une tranche

optionnelle sera proposée lors de l'appel d'offre afin de réaliser la voirie définitive du lotissement «Les Jonquilles» si le montant de l'appel d'offre rentre dans l'enveloppe budgétaire.

● TERRAIN DE FOOTBALL

Les vestiaires

Les travaux de maçonnerie seront réalisés par L'Entreprise BENOIT pour un montant de 2 965,00€ HT.



L'assainissement

Les travaux de l'assainissement individuel seront effectués par l'Entreprise LANSARD pour un montant de 8 799,00€HT.

● SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS Année 2010

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les propositions de la Commission «Sportive et Associations» afin d'attribuer les mêmes subventions que l'an passé aux associations suivantes soit 305 € à : «La Bonne Humeur», «Pléven Bourseul Football Club», l'«Amicale des Anciens Combattants de Bourseul», et «Dart's Pool» (Billard et Fléchettes). L'«Amicale Laïque de Bourseul» recevra une subvention de 6 000,00€. «La Boule Bourseulaise» n'aura pas de subvention, mais un challenge municipal avec médailles... Pour aider le «Pléven Bourseul Football club» à financer la fête de la musique du 18 juin 2011, le Conseil Municipal décide de leur attribuer une subvention de 305€. Les associations qui n'ont pas souhaité la subvention, peuvent prétendre à une location de salle gratuite dans l'année.

● ÉCOLE DE ST-MÉEN

Depuis déjà plusieurs années, l'ancienne école de Saint-Méen est louée sous forme d'un bail précaire. L'état des lieux s'est dégradé au fil des ans et il est temps aujourd'hui de prendre une décision pour le devenir de ces bâtiments. Le Conseil Municipal s'est donc rendu sur place en préambule d'une réunion de conseil.

Suite à la visite, Monsieur Le Maire a rappelé l'historique des projets qui ont été étudiés pour rendre une vie à ces locaux et a donné connaissance aux conseillers d'une estimation effectuée par Maître Renaud, notaire à Plancoët. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de mettre en vente l'ensemble des locaux de l'école de Saint-Méen en un lot: le prix de vente est fixé à 100 000€.



● VENTE DE TERRAIN DU CCAS

Le CCAS, lors d'une réunion, a décidé de vendre un terrain constructible dont il est propriétaire à Saint-Méen. Ce terrain d'une surface de 2 270 m² sera vendu en deux ou trois lots au prix de 28€ le m².

● MODIFICATION DU REGLEMENT DU PLU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de quelques points du règlement du PLU qui posent des difficultés dans l'obtention des permis et qu'il semblerait bon de modifier. Pour cela, un contact a été pris avec le cabinet A+B qui a effectué la dernière modification et qui propose de modifier ce règlement pour un coût de 800€ HT.

Les principaux points à changer sont exposés, soit: les hauteurs de clôtures, la nature des claires-voies, la densité des espaces verts, la surface minimale des terrains, les toitures terrasses... D'autres mises à jour obligatoires sont proposées par le cabinet A+B. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande de modification.

● DIVERS ACHATS

Extincteurs

Suite à la vérification annuelle, il s'avère nécessaire de remplacer 6 extincteurs et d'en prévoir deux supplémentaires. Le Conseil Municipal accepte le devis de la société EUROFEU pour un montant de 821,87€ HT.

Chauffage de la salle polyvalente

Le Conseil Municipal accepte le devis de la société Le Breton pour le changement d'un filtre et de 4 courroies du chauffage de la salle Polyvalente pour un coût de 316,88€ HT.

Fleurissement

Deux devis ont été proposés, le Conseil Municipal choisit de retenir la société ARMOR FLOR à Hillion pour un montant 1 146,55€ (frais de port inclus), pour les plantations printanières.

Urbanisme

● DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET PERMIS D'AMÉNAGER

Demandeur	Nature de la construction	Lieu de la construction
HUBERT Marcel	Préau	5 « La Ville Hamonet »
ABBE Yves	Local Technique	« L'Orée des Bois »
GOUPIL Mickaël		
BEUREL Julie	Maison	« La Treunais »
Commune de Bourseul	Vestiaires de Foot	« La Landelle »
Commune de Bourseul	Bâtiment modulaire	« La Croix Adam »
COURTOIS Christophe		
PINSON Anaïg	Garage + chambre	« Olivet »
GAULTIER Jean et Josette	Garage	« La Ville Vain »
SHENKEVELD Peter	Véranda	« Le Rocher »
METROT Patrice	Extension	« La Ville Ory »
COUPÉ Anthony		
BLIN Sandrine	Maison	rue des Bruyères

● DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demandeur	Nature des travaux	Lieu des travaux
DETEMMERMAN Patrick	Terrasse et auvent	Le Pont Loyer
LEFEUVRE Michel	Abri de Jardin	29, « La Ville Hamonet »
LECAUDE D'HAUSSY		
Christophe	Baie vitrée et vélux	1, rue des Lilas
FICET Alexandre	Abri de Jardin	Les Landes Marettes
BUARD Frédérique	Fenêtre, niche et remplacement de toiture	La Chaplonerie
BOISSAND -CABANNE		
Dominique	Abri de Jardin	Beaurepaire
METROT Patrice	Remplacement de portes et couverture	La Ville Ory
VERGER Bernard	division de terrain	La Guiternais
Association « Voir Ensemble »	ouverture de Porte	Beaubriand
LEMENAGER Sylvain	Clôture	4, rue des Jonquilles
BEDÉL Didier	extension: bureau	10 bis rue Chappedelaine
BELLOT Christine	baie vitrée	La Flouriette
HUBERT Alain	Panneaux photovoltaïques	9, « La Ville Hamonet »
JAGUEUX Daniel	Baie vitrée	« La Basse Lande »

● PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur Philippe DAULY reçoit sur rendez-vous.

● HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mercredi	de 8h à 12h
Jeudi	Fermé
Vendredi	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Samedi	de 8h à 12h

Fermé le samedi en juillet et août.

● NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Mairie	Tél. : 02 96 83 02 17 - Fax : 02 96 83 06 16 E-Mail : mairie.bourseul@orange.fr - Site : www.bourseul.fr
Atelier communal	02 96 83 03 65
Salle polyvalente	02 96 83 06 41
École	E-Mail : e.p.bourseul@orange.fr - 02 96 83 02 03
Cantine	02 96 83 04 81
Garderie	02 96 83 09 76

HORAIRES ET COORDONNÉES DE LA GENDARMERIE

Plancoët

Ouvert les lundi, mercredi et samedi de 14h à 19h
64, rue de l'Abbaye - Tél. : 02 96 84 13 99

Matignon

Ouvert 7 jours / 7 de 8h à 12h et de 14h à 19h et
de 9h à 12h et de 15h à 19h les dimanches et jours fériés
13, rue du Pont Brûlé - Tél. : 02 96 41 07 17

Ploubalay

Ouvert les mardi, jeudi et samedi de 14h à 19h
5, rue Joliet - Tél. : 02 96 27 20 17
Au-delà de 19h, appeler le 17.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Du 1^{er} février au 31 octobre

lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h - Jeudi : de 14h à 18h

Du 1^{er} novembre au 31 janvier

lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h - Jeudi : de 14h à 17h

Fermé dimanches et jours fériés toute l'année.

Zone artisanale de Nazareth - 22130 Plancoët
Tél. 02 96 80 29 72

● BRÛLAGE A L'AIR LIBRE

(art. 84 du Règlement Sanitaire Départemental des Côtes d'Armor)

« Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit »

En outre, le décret n°2002-540 du 18 avril 2002 assimile les déchets verts des particuliers à des déchets ménagers. En conséquence, les particuliers ont une interdiction permanente de brûler des déchets verts dans leur jardin et aucune dérogation ne peut être accordée pendant une période quelconque de l'année. Ils sont dans l'obligation, comme pour les déchets ménagers de les traiter via une déchetterie. Cette interdiction, visée à l'article 84, fait suite à la construction, dans la plupart des communes depuis les années 2000, de déchetteries dont une partie est dédiée aux déchets verts.

● BENNE A FERRAILLE

Elle sera déposée derrière la mairie et jusqu'au mardi suivant
les vendredis 2 septembre et 2 décembre 2011.

● RECENSEMENT MILITAIRE

Pensez à venir recenser vos enfants, dès leurs 16 ans, au secrétariat de la mairie, muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

● LISTE ÉLECTORALE

C'est entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre que la révision annuelle de la liste électorale a lieu. Si vous désirez vous inscrire, venez vous faire connaître au secrétariat de la mairie, muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

● INSCRIPTION À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Les parents dont un enfant aura atteint l'âge de 2 ans au plus tard le jour de la rentrée scolaire peuvent venir l'inscrire en mairie pour une rentrée en septembre, novembre, janvier ou février prochain. L'inscription doit avoir lieu avant le 5 septembre 2011. Merci de vous munir du carnet de santé, du livret de famille, d'un justificatif de domicile et, le cas échéant, du certificat de radiation de l'école précédente.

● LE CALENDRIER SCOLAIRE

- Vacances d'été du 2 juillet 2011 au 4 septembre 2011
- Rentrée des classes le 5 septembre 2011
- Vacances de la Toussaint du 21 octobre 2011 au 2 novembre 2011
- Vacances de Noël du 16 décembre 2011 au 3 janvier 2012
- Vacances d'hiver du 10 février 2012 au 27 février 2012
- Vacances de printemps du 6 avril 2012 au 23 avril 2012
- Pont de l'Ascension du 15 mai 2012 au 21 mai 2012
- Vacances d'été le 5 juillet 2012

● LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour connaître les itinéraires, horaires et point d'arrêts des cars scolaires desservant les lycées, vous pouvez appeler le n° de tél. : 0 810 22 22 22 ou vous connecter à Internet sur le site « www.cotesdarmor.fr », rubrique « Transports ».

La vie communale

Etat Civil

● **NAISSANCES**

Yanis BOURGE

domicilié à Bourseul (22), « La Treunais », est né le 23 janvier 2011 à Dinan (22).

Justine MARCHESSEAU

domiciliée à Bourseul (22), au 9 bis rue Chateaubriand, est née le 24 février 2011 à Saint-Brieuc (22).

Alexis FOULQUES

domicilié à Bourseul (22), au 10, rue Jules Ferry, est né le 10 mars 2011 à Saint-Malo (35).

Yzée RAFFRAY - KERHARDY

domiciliée à Bourseul (22), au 2, rue des Hortensias, est née le 9 avril 2011 à Dinan (22).

Antoine FICET

domicilié à Bourseul (22), « Les Landes Marettes », est né le 15 mai 2011 à Dinan (22).

Chloé LEBLANC - BEDEL

domiciliée à Bourseul (22), « La Haute Lande », est née le 29 mai 2011 à Saint-Brieuc (22).

Marion CORDON

domiciliée à Bourseul (22), « La ville Hatte » est née le 2 juin 2011 à Saint-Brieuc (22).

Manon RESSICAUD

domiciliée à Bourseul (22), au 6, rue des Jonquilles, est née le 8 juin 2011 à Saint-Brieuc (22).

Léandre SOLLIER

domicilié à Bourseul (22), au 4, rue de l'Arguenon, est né le 11 juin 2011 à Dinan (22).

Mathéo MARCELIN

domicilié à Bourseul (22), « La Treunais », est né le 22 juin 2011 à Dinan (22).

Lilwenn BOLLOCH

domiciliée à Bourseul (22), « Les Diaux » est née le 2 juillet 2011 à Dinan (22).

● **PARRAINAGE CIVIL**

Chloé VIGNON

domiciliée à Bourseul (22), au 6 bis impasse Noé Poupard, a été baptisée civilement en mairie de Bourseul, le 11 juin 2011;

Julie VIGNON

domiciliée à Bourseul (22), au 6 bis impasse Noé Poupard a été baptisée civilement en mairie de Bourseul, le 11 juin 2011;

Damien VIGNON

domicilié à Bourseul (22), au 6 bis impasse Noé Poupard a été baptisé civilement en mairie de Bourseul, le 11 juin 2011;

Ilann MARCADÉ

domicilié à Bourseul (22), « La Porte Gouyon », sera baptisé civilement en mairie de Bourseul, le 9 juillet 2011.

● **MARIAGES À BOURSEUL**

Le 1er mai 2011,

Pierre-Alain LOUIS, encadreur d'art, domicilié à Bourseul (22), au 10 « La Ville Hamonet », Avec **Françoise MERLEAU**, aide soignante, Domiciliée à Bourseul (22), au 10 « La ville Hamonet »;

Le 14 mai 2011,

Jacques GOUÉREC, cadre d'exploitation, domicilié à Saint-Brieuc (22), au 11 rue du clos de la fontaine, avec **Sophie ROBERT**, fleuriste en congé parental, résidente à Bourseul (22), « La Ville Normand », domiciliée à Saint-Brieuc (22), au 11 rue du clos de la fontaine;

Le 11 juin 2011,

Christophe VIGNON, agent de police municipale, domicilié à Bourseul (22), au 6 bis impasse Noé Poupard, avec **Noélie LEFEBVRE**, adjointe administratif, Domiciliée à Bourseul (22), au 6 bis impasse Noé Poupard.

Le 25 juin 2011,

Jean-Christophe GASPARINI, agent Général d'Assurance, Domicilié à Bourseul (22), « Le Clais », avec **Marina MOROZOVA**, collaboratrice en Agence d'Assurance, domiciliée à Bourseul (22) « Le Clais ».

● **PUBLICATION DE MARIAGES**

Le 30 juillet 2011,

Jean-Philippe PITON, responsable d'un bureau d'étude, domicilié à Saint-Cast Le Guildo (22), rue Chateaubriand, avec **Tiphanie LE POULIQUEN**, négociatrice en immobilier, résidente à Bourseul (22), « Les Communs », domiciliée à Saint-Cast Le Guildo (22), rue Chateaubriand;

Le 30 juillet 2011,

Julien HERISSET, gestionnaire de clientèle, domicilié à Tillières (49), au 9, rue de la Coudraie, avec **Lucie MERDRIGNAC**, infirmière, domiciliée à Tillières (49), au 9, rue de la Coudraie, résidente à Bourseul (22), au 9, Impasse de la Hunaudaye;

Le 30 Juillet 2011,

Serge RASOARAHONA, architecte, domicilié à Saint Ouen (93), au 3, rue Claude Monet, avec **Corinne HENON**, cadre Socio-éducatif, domiciliée à

Saint Ouen (93), au 3, rue Claude Monet, résidente à Bourseul (22), « Saint Méen »;

Le 10 août 2011,

Jacques-Henri BESSE, directeur de la photographie, domicilié à Paris 11^{ème}, au 13 rue Popincourt, résident à Bourseul (Côtes d'Armor) au 16 « Saint Méen », avec **Sandra ALIBERTI**, Comédienne, domiciliée à Paris 11^{ème}, au 13 rue Popincourt, Résidente à Bourseul (Côtes d'Armor) au 16 « Saint Méen ».

Le 27 août 2011,

Ducan SMITH, élagueur, domicilié à Bourseul (22), « Carbriant », avec **Alison BLIGH**, sans profession, domiciliée à Bourseul (22) « Carbriant ».

● **MARIAGE À SAINT-BRANDAN**

Le 18 juin 2011,

Jean-Pierre, Louis, Michel DUPONT, commercial, domicilié à Bourseul (22), au 3, rue Chappedelaine, avec **Fabienne HERVÉ**, technicienne de laboratoire, domiciliée à Bourseul (22), au 3, rue Chappedelaine, résidente à Saint-Brandan (22) au 4 « La Cambuse ».

● **NOCES D'OR**

Le 4 juin 2011, **Michel DAULY** et son épouse **Berthe ALLORY**, domiciliés à Plorec-sur-Arguenon (22), « Le Temple », mariés depuis le 4 avril 1961 à Plorec sur Arguenon, ont célébré leurs 50 ans de mariage à la Mairie de Bourseul.

● **DÉCÈS**

Le 22 janvier 2011, est décédée **Pasqua BRESSAN**, épouse COMBE, 89 ans, domiciliée à Bourseul (22), au 7/9 « Saint Méen »;

Le 15 avril 2011, est décédé **Roger TARDIF** dit « Georges », 81 ans, domicilié à Bourseul (22), « La Tremblais »;

Le 5 mai 2011, est décédée **Marthe LEMOT**, épouse CARDIN, 83 ans, domiciliée à Bourseul (22), « Les champs Ménard »;

Le 19 juin 2011, est décédé **Joseph LETEXIER**, 87 ans, domicilié à Bourseul (22), au 3, rue des Templiers.

Le calendrier des Fêtes 2011

Réunion du Club de « La BONNE HUMEUR »

Les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois.

Cours de Gymnastique

Le mercredi de 20h30 à 21h30 dans la salle Polyvalente

JUILLET

Le 19 juillet

Repas d'été aux « Aulnays-Jean » organisé par le Club de « La Bonne Humeur »

Le 20 juillet

Concours de Boules organisé par « La Boule Bourseulaise »

AOÛT

Le 17 août

Concours de Boules organisé par « La Boule Bourseulaise »

SEPTEMBRE

Le 11 septembre

Rallye touristique auto moto organisé par le « Bourseul Moto Club »

Le 18 septembre

« Tous au sport » organisé par « Des poumons pour vivre »

Les 16, 17 et 18 septembre

Fête de la vielle, concerts, animation, exposition organisée par « Fokus France »

Le 21 septembre

Concours de Boules organisé par « La Boule Bourseulaise »

OCTOBRE

Le 1^{er} octobre

Repas Jambon grillé organisé par « La Boule Bourseulaise »

Le 8 octobre

Paëlla à emporter, proposée par « le Cyclo club de Bourseul »

Le 15 octobre

Théâtre Gallo avec la troupe Tradior organisé par le Comité des Fêtes

Le 19 octobre

Concours de boules organisé par « La Boule Bourseulaise » au profit du Téléthon

NOVEMBRE

Le 16 novembre

Concours de Boules organisé par « La Boule Bourseulaise »

19 novembre

Repas couscous organisé par le « Pléven Bourseul Football Club »

Le 26 novembre

Soirée Country au profit du Téléthon

Le 27 novembre

Concours de Belote organisé par l'« Amicale Laïque de Bourseul »

DÉCEMBRE

Le 3 décembre

Repas du CCAS

Le 21 décembre

Concours de Boules organisé par « La Boule Bourseulaise »

8
9

La vie intercommunale

LA CPAM DE PLANCOËT DÉMÉNAGE

A partir du 29 juin 2011, l'accueil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Plancoët se tiendra
1 quai du Duc d'Aiguillon.

Les horaires restent inchangés et l'accueil est maintenu du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Situé à la place de l'ancien centre de tri, l'accueil de la Cpmam partagera les locaux avec la Trésorerie et la Poste et sera désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour vos envois de courriers, une seule adresse:

CPAM - 22024 Saint-Brieuc cedex 1

Les renseignements téléphoniques:

36 46 du lundi au vendredi

Le service en ligne sur internet: www.ameli.fr

BREIZH BOCAGE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLANCOËT VAL D'ARGUENON

*Création de talus
Plantation de haies*

L'AFBB vous conseille pour optimiser et monter votre projet.

Association Frémur Baie de Beaussais

Mairie de Ploubalay

Tél. 02 96 82 66 02 • 06 98 31 68 65

Fax : 02 96 27 31 75

Mail : fremurbaiedebaussais@yahoo.fr

Votre été en val d'arguenon

Nos visites accompagnées

Les sorties du printemps

- RDV les mardis à 14h devant l'OT
- 19 avril : Promenade lecture -> Sur les pas de Chateaubriand - à Plancoët
- 26 avril : la Presqu'île de St-Jacut-de-la-Mer
- 3 mai : Fleurs, architecture et patrimoine à Plancoët
- 21 juin : la presqu'île de St-Jacut-de-la-Mer
- 28 juin : la presqu'île de St-Jacut-de-la-Mer

Les découvertes de la presqu'île

- RDV les mardis de l'été du 5/7 au 30/8 à 14h devant l'OT. Retour vers 17h30
Balade adaptée à tous les publics (7Km) pour découvrir St-Jacut-de-la-Mer
- RDV les mercredis. Horaires et lieu selon la sortie
- 6/07 : L'archipel des Ebihens (12Km). RDV 16h30 OT St-Jacut. Retour vers 18h30.
 - 13/7 : La Baie de Beausais (12Km). RDV 14h OT St-Jacut. Retour vers 17h30.
 - 20/7 : Le val d'Arguenon (14Km). RDV 10h au château du Guildo. Pique-nique (à prévoir) au château de l'Argenlaye. Retour vers 17h.
 - 27/7 : Le tour de la presqu'île par le GR (10Km). RDV 15h OT St-Jacut. Retour 17h30.
 - 3/8 : la baie de l'Arguenon (16Km). RDV 14h OT St-Jacut. Retour vers 18h30.
 - 10/8 : Le tour de la presqu'île par les plages (10Km). RDV 15h OT St-Jacut. Retour vers 18h.
 - 17/8 : L'archipel des Ebihens (12Km). RDV 14h30 OT St-Jacut. Retour vers 18h.
 - 24/8 : Fleurs et patrimoine entre Plorec et Pléven (13Km). RDV 14h mairie de Plorec. Retour 17h

Les découvertes en famille

- RDV les jeudis. Horaires et lieu selon la visite
- 7/07 : La source de l'eau minérale de Plancoët. RDV 14h au musée.
 - VENDREDI 15/7 : Parcs et boudoirs à St-Jacut. RDV 14h Plage des Haas. (Places limitées, sur résa)
 - 21/7 : Maritage et compost biologique à Corseul. RDV 14h OT Plancoët (covoiturage)
 - 28/7 : Moulin et traite des vaches à Bourseul. RDV 16h30 OT Plancoët (covoiturage)
 - 4/8 : Les 3 petits cochons, élevage à Languenan. RDV 15h30 OT Plancoët (covoiturage)
 - 11/8 : La traite des vaches à Plancoët. RDV 16h30 OT Plancoët (covoiturage)
 - 18/8 : Les parcs et boudoirs à St-Jacut. RDV 16h Plage des Haas. (Places limitées, sur résa)
 - 25/8 : La source de l'eau minérale de Plancoët. RDV 14h au musée.
 - 1/9 : Grandes Marées à St-Jacut. RDV 16h Plage des Haas. (Places limitées, sur résa)

Les sorties de l'automne

- RDV les mardis à 14h devant l'OT
- 6 septembre : la presqu'île de St-Jacut-de-la-Mer
 - 13 septembre : l'Archipel des Ebihens à St-Jacut-de-la-Mer
 - 25 octobre : la presqu'île de St-Jacut-de-la-Mer

Les autres visites en val d'Arguenon

Les visites accompagnées

- Visite guidée des vestiges Romains de Corseul. Du 15/7 au 31/8
- Les mercredis à 10h et les vendredis à 15h (durée 2h). Tour public. RDV devant le parvis de la mairie. 2€
- Visite guidée de la petite cité de caractère de Jugoñ-les-Lacs.
- Les mardis à 11h (durée 1h15). Tour public. RDV à l'OT, place du Martray. 2,50€ / 1,70€.

Les visites de site

- Musée archéologique de Corseul. 02.96.27.90.17. Ouvert du lundi au samedi midi. 2€
- Manoir de Monchoix (Châteaubriand) à Pluduno. 02.96.84.11.13. Ouvert un été / sur RDV HS. 3€
- Jardin du Vaumadouc à Pléven. 02.96.84.46.17. Sur réservation pour les groupes
- Jardin des écoliers à Languenan. 02.96.27.92.18 ou http://gardenneto.chez-alice.fr. Sur résa.
- Château de la Hunaudaye à Piédeliac. 02.96.34.82.10 ou www.la-hunaudaye.com.
- Ecomusée de la Ferme d'Antan à Piédeliac. 02.96.34.80.77 ou www.ferme-dantan22.com.

Les sorties Nature

- Safari des bords de mer (découverte de l'estran) avec VivArmor Nature. 02.96.33.10.57
- Découverte des sternes de la Colombe avec Bretagne vivante. 02.98.49.07.18
- Animations pêche avec la Maison pêche et nature. 02.96.50.60.04

Les loisirs

CAP ARMOR



Retrouvez des activités sportives et culturelles pour tous (à partir de 12 ans)
Chaque semaine, du 12 juillet au 22 août, le programme est sur notre site et à nos 2 bureaux.

Les pots d'accueil

- St-Jacut vous accueille autour d'un verre de l'amitié et en musique les lundis 18/7 place de la Manchette, devant le camping municipal et 8/8 sur la Blanche.
- Plancoët vous invite à un pot d'accueil au camping municipal en juillet et en août

Les activités

- La ludothèque à Plancoët. Ouverte en juillet (animations mercredis après-midi). 02.96.89.40.37
- Le club nautique à St-Jacut (voiles, char à voile, planche...). 02.96.27.79.13 ou 06.83.67.35.32
- Le club de kayak (rivière à Plancoët et de mer à St-Jacut). 02.96.84.16.12
- Les centres équestres de Crèhen 06.71.59.45.43 et de St-Cast 02.96.41.04.90
- Les golfs de St-Michel 02.96.27.64.81 et de Lanceloux 06.26.37.73.32
- et bien d'autres activités : renseignez-vous à nos bureaux.

Les Expositions

- Tout l'été à la salle des fêtes de Plancoët
- et : Atelier de Mona à Corseul / Atelier Kerys à Pléven / plusieurs lieux à St-Jacut (abbaye, écomusée, cabane des créateurs...)

Les principales festivités de la saison

Voici une sélection des principales animations de la saison.
Retrouvez un programme plus complet sur notre site internet www.valdarguenon.fr/agenda et chaque semaine avec le programme de Jagoët

Printemps

- 16 avril / Plancoët / Concert de Merzhin à la salle Solenval
- 30 avril / St-Jacut-de-la-Mer / Fest-Noz
- 7 mai / Plancoët / Week-end théâtral à la salle Solenval
- 15 mai / St-Jacut-de-la-Mer / Festival de chorales
- 15 mai / Crèhen / Multi-randonnées
- 22 mai / St-Lormel / Couleurs de Bretagne
- 4/5 juin / Val d'Arguenon / RDV aux jardins
- 10 juin / Plancoët / Concert Yves Duteil à la salle Solenval
- 12 juin / St-Jacut-de-la-Mer / Trail des Ebihens
- 18&19 juin / Val d'Arguenon / Journées du patrimoine de pays

Été

- 2 juillet / Plancoët / Forum des associations à la salle Solenval
- 3 juillet / Corseul / Motocross
- 5 juillet / St-Lormel / Pardon de la St-Lunaire
- 15 juillet / Plancoët / Son & lumières
- 16 juillet / Crèhen / Fête de la Mer au vieux château
- 17 juillet / St-Jacut-de-la-Mer / Festival les couchers de sol
- 22 juillet / Pléven - Plorec / Feu d'artifice du lac d'Arguenon
- 31 au 6 août / Plancoët / Open international d'échecs
- 10 août / St-Jacut-de-la-Mer / Randonnée de nuit aux Ebihens
- 21 août / Pluduno / Terre Attitude

Automne

- 3 septembre / Corseul / journée archéologique de la cité romaine
- 17 et 18 septembre / Val d'Arguenon / Journées européennes du patrimoine
- 29 octobre / Plancoët / Grande Récré en val d'Arguenon



Retrouvez le programme de la salle de spectacle Solenval pour la saison 2011/2012 dès cet été sur www.solenval.fr

● LE TRI SÉLECTIF

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer au pied des containers: cartons, ferrailles, gravats...

Ceux-ci sont à votre disposition pour y mettre uniquement des papiers, plastiques, verres et ordures ménagères.



● LA RÉNOVATION DE L'ÉCOLE

Voici un aperçu des travaux réalisés à l'école et des nouvelles classes. Ce projet va s'achever cet été et la population sera invitée à découvrir les locaux lors d'une porte ouverte dont la date n'est pas encore fixée, mais probablement en octobre.



Les nouveaux artisans

Monsieur Michel TORRENTE, originaire de Paris, propose ses services dans la décoration et la peinture d'intérieur après une expérience de 2 ans.

Vous pouvez le contacter par téléphone au **02 96 83 05 47** ou au **09 50 17 69 95**.



Du nouveau dans votre assiette

A table !!!

Depuis quelques mois maintenant, la famille des vendeurs ambulants qui ont pour vocation de contenter notre estomac, s'est agrandie. Laissez tomber vos ustensiles de cuisine, trois soirs par semaine, pour vous délecter d'un plat déjà tout prêt!

Sur la place de l'église



● LE LUNDI SOIR

« **CROUSTI PIZZA** » Comme son nom l'indique, un très grand choix de pizzas cuites au feu de bois. Notamment une spéciale « Bambino » (tomate, fromage, jambon, olives et origan) à 5,40€
N° de tél pour vos commandes :

06 14 42 02 61 ou 06 84 41 86 26

● LE MARDI SOIR

« **LE CH 'TI BRETON** »

Une variété de sandwichs inspirée des spécialités du nord, avec une montagne de frites (de 2€ à 5.50€)

N° de tél pour vos commandes :

06 05 14 16 47



Sur le côté de l'église, rue Chappedelaine



● LE JEUDI SOIR

jusque fin septembre puis le vendredi

Jean-Yves GUEGUEN

Le premier à s'être lancé à Bourseul. Il propose différents plats : galette saucisse (2,50€), escalope à la crème, moules frites...

N° de tél pour vos commandes :

06 31 71 14 70

Venez faire un tour sur les marchés de la région !

LUNDI

Saint-Cast-le-Guildo (les mielles) * / Moncontour / Combourg / Saint-Briac* / Saint-Malo (Rocabey)

MARDI

Trégon* / Caulnes / Fréhel / Lancieux* / Pleudihen-sur-Rance / Pléneuf-Val-André / Dinard /

Saint-Malo (intra-muros et Saint-Servan) / Rennes
Notre Dame du Guildo / Jugon les lacs* 17h-21h (artisanal)

MERCREDI

Saint-Jacut-de-la-Mer* 18h à 22h (artisanal) / Matignon / Broons / Saint-Brieuc / Saint-Malo (Paramé) / Rennes

JEUDI

Dinan / Lamballe / Saint-Cast-le-Guildo* 20h-23h30 (les mielles) / Plévenon* à 17h / Dinard / Saint-Malo (Rocabey) / Rennes

VENDREDI

Saint-Jacut-de-la-Mer / Jugon-les-Lacs / Ploubalay / Saint-Cast-le-Guildo (l'isle) / Taden* (17h à 21h) / Rennes / Trévron* (mai à octobre de 17h à 20h) / Le Guildo* à 17h / Saint-Malo (intra-muros et Saint-Servan) / Saint-Briac / Pleurtuit

SAMEDI

Plancoët / Erquy / Dinard / Evran / Dol-de-Bretagne / Saint-Malo (Rocabey et Paramé) / Bécherel / Rennes / Saint-Brieuc

DIMANCHE

Plélan-le-Petit / Plouër-sur-Rance / Cancale / La Richardais / Saint-Lunaire*

*en saison